& C CB SASU

Au capital variable de 10 000€ 2, rue Caroline Berchère – 91580 ETRECHY Siret : 983 694 514 00016

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 1er JUILLET 2025

Le 1er juillet 2025 à 16 heures ;

La SASU & C CB: Société par action simplifiée unipersonnelle au capital variable de 10 000 € dont le siège social est situé au 2, rue Caroline Berchère – 91580 ETRECHY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 983 694 514 RCS d'Evry, est représentée par la SASU FONDATION, au capital de 5 000€, sis 11, Rue Victor Grignard, 91540 Mennecy, immatriculé au RCS d'EVRY sous le Siren 979 076 171 représenté par M. Florian CARBETI, agissant en qualité de Président. Cette SASU est propriétaire de la totalité des parts composant le capital social de la société & C CB;

L'Associée unique de ladite société

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Transfert du siège social
- Mise à jour des statuts
- Démarches enregistrement et dépôt aux greffes du tribunal de commerces

Première résolution - Transfert du siège social

L'associé a pris la décision de transférer l'entreprise et son siège social au 11, Rue Victor Grignard, 91540 Mennecy, à compter du 1^{er} juillet 2025.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution - Mise en conformité des statuts

L'associé décide la mise en harmonie des statuts par suite des décisions prises ce jour.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

<u>Troisième résolution – Démarches enregistrement et dépôt aux greffes du tribunal de commerces</u>

L'associé décide de procéder à l'enregistrement obligatoire de ce procès-verbal et de déposer le dossier auprès du greffe du tribunal de commerces.

Bedon le die gebief has state an 1, ma Constion des lies in the

La résolution est adoptée à l'unanimité.

FONDATION, représentée par M. Florian CARBETI

SAS du car al de 5 000 e 11 r. Victor Grignard 21540 MENNECY ROS EVRY: 979 076 171